

En cette période de fin d'année, les pratiques frauduleuses sur la toile se multiplient.

Ainsi, en Ile-et-Vilaine, plus de 1000 procédures pour escroquerie ont été initiées depuis le 01 janvier 2018.

Pour vous protéger et protéger votre entourage, vous devez acquérir quelques réflexes, simples et dictés par le bon sens, lors de vos pérégrinations sur internet.

- N'ouvrez jamais un mail et ses fichiers si vous avez un doute sur sa provenance ou si vous ne connaissez pas l'expéditeur.
- Lors d'un paiement en ligne assurez vous que l'adresse internet commence par **Https//** la présence du **S** fait état d'une sécurisation.
- Ne répondez pas aux demandes de versement d'argent : achat de PCS (mandat cash), versement contre remise de chèques.
- Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires.
- Ne communiquez pas votre numéro de téléphone, votre adresse, vos photos et celles de vos enfants.



Plus particulièrement, voici deux escroqueries extrêmement fréquentes :

Arnaque à l'achat :

Vous vendez un produit. L'acheteur insiste pour vous payer par chèque. Celui-ci se révélera volé ou sans provision mais votre objet sera déjà envoyé....

Quelques parades :

- Choisissez un site connu et reconnu.
- Privilégiez systématiquement le virement bancaire ou la remise en main propre. Refusez les chèques. En 2017, les chèques représentent 40 % des fraudes alors qu'il n'est utilisé que dans 8 % des transactions.
- En cas de paiement par chèque, attendez quinze jours avant d'envoyer le produit. Cela permettra à votre banque de procéder aux différentes vérifications (vols, approvisionnement du compte). Prévenez votre acheteur de ce délai.

Arnaque à la romance :

Vous pensez avoir trouvé votre âme sœur, malheureusement celle-ci ne peut pas se déplacer et a besoin d'argent pour vous voir....après avoir été sollicité plusieurs fois, vous vous rendez compte que vous ne la verrez jamais.

Quelques parades :

- Faites une recherche Google image des différentes photos de votre interlocuteur pour vous assurer que ce sont les siennes (<https://support.google.com/websearch/answer/1325808?hl=fr>).
- Privilégiez les contacts réels : si elle (il) ne peut pas se déplacer, proposez de faire le déplacement.
- Organisez des rendez-vous téléphoniques et vidéos pour vous assurer de la réalité de la personne avec qui vous communiquez.
- Si votre interlocuteur vous demande de l'argent, méfiez-vous. Donneriez-vous de l'argent à des personnes que vous n'avez jamais vu ?